



INFORMATION

Fond local replantation plaine et bocage de l'Ain

DOMBES SAÔNE VALLÉE NOUS RAPPROCHE

Fond local de replantation plaine et bocage de l'Ain

Programme : Livre blanc forêt / bois de l'Ain

Porteur : Département de l'Ain

Partenaires associés : CA3B, CC Dombes, CCDSV, groupement des scieurs de l'Ain

Opérateurs :

- Fédération interprofessionnelle du bois (FIBOIS 01)
- Centre National Propriété Forestière (CNPF)
- Office National des Forêts (ONF)

Destinataires du fond : petits propriétaires forestiers (surface parcelle comprise entre 0,5 et 4 Ha)

Objectifs :

- Impulser une dynamique de régénération des boisements
- Pérenniser l'économie locale de la filière



Construire
une ressource forestière
pour la plaine
et le bocage de l'Ain



*Aides financières
pour le reboisement,
l'entretien
et l'amélioration
des forêts*



Partenaires techniques
Avec le soutien de



Fond local de replantation plaine et bocage de l'Ain

Enveloppe annuelle : 90 k€ financés par le département et les partenaires associés du projet

Organisation :

- 2 comités techniques / an
- 2 commissions d'attribution (printemps et automne)

Soutien financier de 60 % pour :

- Travaux de replantation – *plafond 5k€/ha*
- Entretien et taille de plantation – *plafond 800€/ha*
- Complément de régénération – *plafond 2,5 k€/ha*
- Dégagement de semis en futaie régulière – *plafond 2,5 k€/ha*
- Dégagement de semis en futaie irrégulière - - *plafond 1k€/ha*



Construire
une ressource forestière
pour la plaine
et le bocage de l'Ain



*Aides financières
pour le reboisement,
l'entretien
et l'amélioration
des forêts*



Le potentiel sur CCDSV

Un fort potentiel en forêt privée sur DSV

En forêt privée, sont éligibles au fond :

- 1360 propriétaires qui se partagent 1477 ha de forêt
- En moyenne, 77 propriétaires forestiers privés/communes
- 50% de ces propriétaires présents sur 5 communes du territoire : Reyrieux, Civrieux, Rancé, Savigneux et Saint-Didier-de-Formans

En forêt publique, sont éligibles au fond :

- 2 espaces forestiers (43 ha) soumis au régime forestier : 28 ha du domaine naturel de Cibeins et 15 ha de forêt communale à Saint-Jean-de-Thurigneux
- 19 ha de parcelles forestières (17 parcelles) sur 8 communes non soumis au régime forestier
- **Les maires et les communes pourraient servir de vecteur pour inciter les propriétaires concernés à présenter des dossiers. Il faut en profiter tant que le fonds existe**